


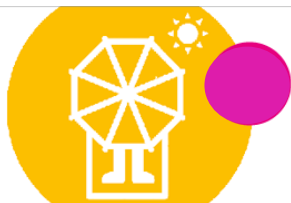
Conférence-UV 2021
L'ombre et l'éducation pour
protéger les générations futures
Mardi, 31. août 2021, Eventforum, Berne

 **ligue contre le cancer**

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Eidgenössisches Departement des Innern EDI
Bundesamt für Gesundheit BAG


Résumé des ateliers de la conférence UV 2021

Zusammenfassung der Workshops der UV-Tagung 2021



UV-Tagung 2021
Schatten und Bildung zum Schutz
der nächsten Generationen
Dienstag, 31. August 2021, Eventforum, Bern

 **krebsliga**

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Eidgenössisches Departement des Innern EDI
Bundesamt für Gesundheit BAG



Sonnenschutz und Bildung

Workshop A1:

Wie lässt sich das Thema Sonnenschutz besser in die Schulen integrieren?

1. Was existiert bereits?

- **Diverse kantonale Krebsligen** gehen direkt in die Schulen und sensibilisieren für das Thema Sonnenschutz.
-So zeigt beispielsweise die **Krebsliga Zentralschweiz** auf der Stufe Kindergarten/erste und zweite Klasse mit einem Sonnenweg und Workshops den Kindern auf, wie wichtig Sonnenschutz ist.
-Im **Kanton Waadt** ist eine **Sonnenfee** unterwegs, die unter Zwölfjährige in das Thema Sonnenschutz einführt. Die Krebsliga Waadt arbeitet schon seit 20 Jahren in den Schulen und hat diesen Bereich progressiv aus- und aufgebaut. Sie ist mit diesem spielerisch angelegten Projekt ein- bis zweimal in den Schulen, dann übernimmt in der Regel eine Person aus der Schule.
- **Bernet-Verlag** (www.bernetverlag.ch): Kostenloser Verleih einer Experimentierkiste zum Thema Wetter (Lernmaterial, Messgeräte und Versuchsmaterialien rund ums Wetter und Sonnenschutz) und Arbeitsmappe Sommerzeit für Kindergartenkinder (inkl. Themen zum Sonnenschutz).
- **Kinderbuch «Haus im Schatten»**: In der Einführungsphase stellt die Krebsliga Lehrpersonen je ein Exemplar des Bilderbuches und des Wimmelbildes sowie einen Klassensatz Mini-Bücher kostenlos zur Verfügung. [Bilderbuch: Das Haus im Schatten - Krebsliga](#)

2. Jobprofil Sonnenfee: Wunschkandidat*innen

- Pädagogisches Flair, unterhaltsam, spielerisch, glaubenswürdig, authentisch, enthusiastisch, Umgang mit Kindern gewohnt, fachlich kompetent.
- Studierende der pädagogischen Hochschulen oder Quereinsteiger oder angehende Apotheker*innen?

3. Next steps

- Das Thema Sonnenschutz sollte eine Verknüpfung mit dem Lehrplan haben. Das Thema muss **fester Bestandteil des Schulunterrichts** werden.
- Die Botschaft könnte mit einer praktischen Aktion verbunden werden z.B. Sonnenblumensamen pflanzen, Baum pflanzen....
- Die Botschaft sollte auf die Sinne abgestimmt sein > Wärme, Licht etc.
- Multidisziplinarität: Das Thema Sonnenschutz könnte/sollte in schon existierende Fächer integriert werden wie z.B. Geographie, Bildung Nachhaltigkeit, Mensch-Umwelt, Gesellschaft, Biologie usw.
- Netzwerk Gesundheitsförderung und Schulen (Radix www.radix.ch/de/gesunde-schulen/, Schule 21) ansprechen.
- Es braucht die **Unterstützung der Eltern**: Schule + Eltern > einheitliche Botschaft ans Kind aussenden.

Workshop A2

Quel matériel existe-t-il pour les différentes catégories d'âge ?

Il est nécessaire d'approcher différentes tranches d'âges avec différents médias :

- **0-4ans** : Il faut approcher des professionnels (crèche/maman de jour...) avec du matériel pensé pour les adultes. Des conseils pourraient être prévus dans les cahiers des charges des lieux d'accueil de la petite enfance. Ceci devrait également être mis à disposition des architectes. Les parents doivent également avoir accès aux informations.
- **4-10 ans** : Il serait souhaitable d'approcher les enfants, via un matériel d'enseignement approprié qui permette à l'enseignant de remplir de multiples « items » demandés par leur cahier des charges. En effet, le temps des enseignant-e-s est limité. Il doit aussi être largement disponible et gratuit. Le matériel développé par la Ligue contre le cancer, « La maison à l'ombre » (livre/poster/mini-livre/dossier pédagogique) répond bien à de nombreux critères et peut être facilement intégré dans l'enseignement de différentes thématiques. Le mini-livre remis aux élèves permet de poursuivre la discussion à la maison (transmission parentale et répétition). Idéalement, le matériel fourni serait accompagné de matériel virtuel. Comme autre outils, un senseur d'UV pourrait permettre de lier science, santé et prévention. Le concierge d'une école doit être un allié de la protection solaire (partie prenante de projet pour créer de l'ombre).
- **10-16 ans** : Il peut être utile de jouer sur l'émotion plus que sur le matériel qui peut être perçu comme infantilisant. Les senseurs pourraient permettre, dans cette tranche d'âge, une expérience plus intéressante pour un projet de science (matériaux, situations, jours de l'année). Les applications type Sunface sont un autre angle d'approche. Les réseaux sociaux sont également une piste à suivre.
- **16-18 ans /apprentis** : L'approche de la SUVA est intéressante car elle permet de cibler le patron sur l'amélioration du rendement de l'employé lorsqu'il n'est pas surexposé et de cibler l'employé en lui montrant que la protection est facile et bien acceptée dans la profession. Une application « Risiko-app » qui serait une sorte de jeu sur portable/tablette permettrait de faire passer des messages multiples de prévention. Par exemple casque + protection solaire protègent contre de nombreux accidents, tout comme les habits. Il est nécessaire de rester proches des gens du métier et de ne proposer que des mesures qui soient raisonnables.
- **Tous** : Les groupes ont plébiscité l'idée de cycles, c'est-à-dire une première discussion pour les écoliers, à reprendre pour les 10-16 ans, puis les 16-18 ou les apprentis.

Autres remarques :

-Trouver une mesure du soleil plus facile à communiquer que le SED.

-Faire mieux connaître le lien entre UV et VitD chez les adultes notamment (inutilité d'une longue exposition).

Workshop A3:

Comment former les associations sportives au thème de la protection solaire ?

Quels sont les clubs sportifs, les camps sportifs, les camps d'été et les activités de plein air à qui il serait approprié d'enseigner les messages de protection solaire ?

A priori, il est intéressant de se focaliser sur les clubs et les camps qui concernent les jeunes, que ce soit dans le cadre sportif ou scolaire. Les raisons sont d'une part que les jeunes pratiquent leurs activités plus fréquemment à des moments moins propices en terme d'exposition (par ex. en pleine journée) et d'autre part, cette population est plus à même de profiter des enseignements et d'adapter leur comportement.

Dans quels sports la protection solaire est-elle particulièrement importante ?

D'une manière générale, toutes les activités outdoor d'été mais aussi d'hiver. Il serait intéressant néanmoins de mettre un focus sur certaines activités telles que celle pour lesquelles l'équipement est « petit » (ex. Beach-volley), pour lesquelles les terrains ne sont pas protégés (ex. football, tennis...) ou pour lesquelles un risque de réflexion est important (ex. sport d'eau ou de neige). Il est également important de cibler tant les activités en clubs que celles réalisées individuellement.

Quelles mesures peuvent être prises (heure de la journée, ombre disponible, crème solaire, vêtements / chapeau / lunettes de soleil) ?

Les mesures suivantes ont été évoquées :

- Déplacer les activités le matin ou en soirée
- Protéger les remplaçants / accompagnants du soleil
- Installer des protections solaires (par ex. toiles) sur les terrains de sport
- Donner des recommandations / conseils pour l'habillement
- Proposer des équipements de protections (ex. casquettes avec protection pour la nuque) attractifs (par ex. avec le nom des joueurs)
- Mettre en place des pauses officielles pour se crémiser et mettre la crème à disposition
- Que les entraîneurs / responsables montrent l'exemple
- Jouer si possible dedans en cas de fortes chaleurs
- Attention : il convient également d'intégrer les spectateurs / accompagnants dans la réflexion

Comment les clubs sportifs peuvent-ils être formés à la protection solaire ?

Il existe déjà des recommandations / lignes directrices pour les clubs en matière de protection solaire. D'autre part, la thématique est abordée lors de la formation des moniteurs, notamment les J+S. Une autre idée serait que les associations nationales fassent de la sensibilisation directement auprès des communes ou des clubs. L'utilisation d'influenceurs a également été jugée efficace. Finalement des « contrôles » avec des récompenses pour l'application des bons comportements ont été jugés comme étant intéressants.

Il est aussi important de réfléchir à l'atteinte des sportifs hors structures. Pour cela, des panneaux de sensibilisation sur les lieux d'activités (ex. parcours Vita, terrains de sport) pourraient être mis en place.

Comment les messages de protection solaire peuvent-ils être communiqués par les professeurs de sport ?

La première chose à mettre en place est d'inciter les professeurs de sport à montrer l'exemple en appliquant les recommandations eux-mêmes. Sensibiliser sous forme ludique (ex. quizz interactif) apparaît être une solution intéressante. La distribution de matériel n'a quant à elle pas été jugée pertinente.

Finalement, renforcer les messages en communiquant avec les parents semble être efficace. Cela pourrait être particulièrement intéressant pour les parents dont les enfants suivent le moins les recommandations. Mais pour cela, il faudrait soutenir les professeurs de sport en les formant plus spécifiquement à la communication.



Infrastruktur für Sonnenschutz

Workshop B1

Comment créer plus d'espaces ombragés grâce à la coopération et aux synergies entre domaines ?

- Plusieurs pistes ont été explorées et discutées, comme par exemple celle de directement obtenir un **mandat** de la part des autorités exécutives/administratives de la ville, du canton ou de la confédération, ou alors celle de **passer par le législatif et des initiatives parlementaires** afin de faire en sorte que l'exécutif doive agir, ou encore celle de travailler au niveau **d'initiatives citoyennes**, en collaboration avec des partenaires commerciaux ou des fondations. Ces trois niveaux ne sont pas imperméables et peuvent coexister dans une stratégie globale.
- Une autre possibilité pourrait être celle d'introduire des critères pour **être certifié « ville en santé »**.
- Dans la mesure du possible, il serait utile de pouvoir **insérer les projets dans le cadre d'une stratégie déjà existante** (communale, fédérale) afin de garantir la durabilité et leur prise en considération. Il y a aussi la possibilité de proposer des projets pilotes.
- Pour ce qui concerne les **initiatives citoyennes**, le travail pourrait être fait au niveau de toute la ville, mais aussi au niveau des quartiers. Soit par la récolte de signatures - une pétition à l'adresse des autorités - ou alors par des initiatives totalement privées (des concours de projets, des discussions entre population et entreprises/commerçants et expert-e-s). Dans ce cas, la question de la faisabilité et de la durabilité des initiatives se pose, tout comme la faisabilité de telles initiatives sans impliquer les autorités.
- Ce qui est de toute manière nécessaire, c'est **l'élaboration d'argumentaires et d'un avant-projet** (en fonction du degré de détails nécessaire). Il serait nécessaire de faire une analyse de la situation, des besoins, des problèmes, une « IST-Analyse », une base de discussion. Il faut prouver qu'il y a des besoins et s'appuyer aussi sur les bases scientifiques (pour les problèmes, mais aussi pour les conséquences que ces problèmes peuvent engendrer).
- **L'interdisciplinarité est un atout**, mais cela pourrait également complexifier les processus. Les mesures n'ont peut-être pas la même temporalité. Il faut que les différents acteurs se mettent bien d'accord sur les objectifs, les priorités - sur le concept.
- De manière générale, la **sensibilisation des politicien-ne-s** est importante, tout comme celle **de la population**. La création d'un **réseau de soutien** pour le projet serait aussi un atout. Une approche participative avec la population est certainement aussi un facteur de succès.
- Pour terminer, il faut **assurer le financement des activités**. Cela peut être fait par les collectivités publiques, mais aussi par des partenaires commerciaux, des budgets de Plans d'action cantonaux, des fondations, des personnes privées... Il a été remarqué que le financement risque d'être un problème plus grand que le fait d'obtenir le mandat de la part des autorités. Le financement peut être public ou privé, ou un mélange. Solliciter l'économie privée, par exemple pour des petites mesures, pourrait être une solution.

Workshop B2 :

Comment soutenir les villes et les communes suisses pour créer plus de zones ombragées ?

1. Mesures principales à adopter dans les villes et les villages

- Laisser les vieux arbres, en planter de nouveaux et des plantes aussi
- Couvrir avec d'autres moyens (toiles solaires, plantes grimpantes...)
- Éviter la réverbération de la lumière par le sol
- Réaménager les espaces publics avec priorisation aux espaces fréquentés par les enfants
- Sensibiliser pour faire comprendre les mesures et créer un partenariat
- Recommander des promenades à l'ombre (offre touristique)

2. Mesures faciles à prendre à un coût raisonnable

- Laisser les arbres existants, en planter des nouveaux
- Couvert artificiel (à court terme)

Note : À plusieurs reprises au cours de l'atelier, le coût suscite la question « Vaut-il mieux dépenser plus pour des résultats plus durables ? »

3. Décideuses et décideurs à impliquer

- Autorités politiques
- Cheffe ou Chef de Service du Conseil communal
- Conseil municipal
- Administration de la ville
- Direction des travaux publics
- Office de l'environnement
- Sponsors
- Spécialistes des espaces verts
- Représentantes et représentants de la population
- Médias

4. Où trouver de bons conseils ?

- Projets existants comme « AcclimataSion » ou « L'arbre et la nature en ville » à Porrentruy
- Projets-pilotes en ligne (utile pour connaître les difficultés, trouver des idées)
- Architectes-paysagistes
- Spécialistes de la planification de l'espace
- Corps professionnel de la commune
- Responsables de projets à l'Office cantonal de l'environnement ou de l'aménagement du territoire
- Littérature sur des projets en Suisse ou à l'étranger

5. Possibilités de soutenir la mise en œuvre

- Entreprise ou institution de projets de construction durable
- Office fédéral pour l'aménagement du territoire
- Entreprises de paysagisme
- Pépiniéristes
- Association de quartier
- Appel aux dons (pour un arbre par ex.)
- Parrainage
- Financement participatif
- Fonds cantonal pour le climat

Workshop B3:

Wo sollte prioritär in schattige Bereiche für Kinder investiert werden?

Die Workshop-Teilnehmenden waren sich einig, dass Organisationen wie die Krebsliga den Fokus prioritär auf jene Bereiche setzen sollten, auf die Einzelpersonen (z.B. Kita-Leitung, Eltern) keinen oder nur wenig direkten Einfluss haben, z.B. (garten-)bauliche Massnahmen. Massnahmen wie Sonnenhüte, Sonnencreme, UV-Shirts sind für Einzelpersonen einfacher umsetzbar und benötigen daher weniger Unterstützung von aussen. Folgende **Massnahmen** wurden in allen vier Gruppen erwähnt:

- Flexible Lösungen wie **Sonnensegel, Sonnenschirme und Zelte**, die bei Bedarf entfernt werden können, sind gerade in der Anfangsphase eine ideale Lösung. Vorteil: Sie können schnell und relativ kostengünstig eingesetzt werden. Nachteil: Sie erfordern eine gewisse Wartung / Reinigung und müssen gewissen Vorgaben entsprechen (z.B. bauliche Gegebenheiten, Sicherheit etc.). Zudem ist eine Montage je nach Untergrund nicht überall möglich.
- Längerfristig sind **natürliche Schattenspender** wie Bäume, Hecken und Büsche zu bevorzugen. Insbesondere Laubbäume bieten gerade für Kleinkinder eine optimale Lösung, da damit auch der Zyklus der Jahreszeiten gelernt werden kann und z.B. fallendes Laub unzählige Möglichkeiten zum Spielen bietet. Zudem sind sie bei sehr heissen Temperaturen angenehmer als künstliche Schattenspender, unter denen insbesondere gepflasterter oder asphaltierter Untergrund schneller aufheizt. Bei der Wahl der Bäume sollte darauf geachtet werden, dass diese einheimisch, robust, schnell wachsend und ungiftig sind.
- **Sensibilisierung, Information** und allenfalls auch **Beratung** von Betreuungspersonen, Lehrpersonen und Eltern gehören zwar nicht direkt zu den Massnahmen, welche die Infrastruktur betreffen, sind aber ein zwingender Bestandteil, um diesen zum Erfolg zu verhelfen. Nur wenn die betreffenden Zielgruppen wissen, wie sie sich zu verhalten haben, können sie die infrastrukturellen Veränderungen auch nutzen und z.B. den Znüni- und Zvieriplatz in den Schatten verlegen. Sinnvoll wären auch Checklisten oder Richtlinien, auf die bei der Gestaltung von Kitas, Spielplätzen, Quartierstrassen etc. in Bezug auf Sonnenschutz geachtet werden soll. Zudem könnten Gemeinden (oder Organisationen wie die Krebsliga) interessierten Kita-Betrieben und anderen Institutionen auch Beratungen oder Schulungen in diesem Bereich anbieten.
- Wenn Sonnenschutz für Kinder bei der Planung der Infrastruktur erfolgreich umgesetzt werden soll, benötigt es gewisse **Anreize** für die entsprechenden Entscheidungsträger*innen. So könnte beispielsweise ein professioneller Umgang mit der Sonne für Kitas zu einem Differenzierungsmerkmal werden, ähnlich wie es Auszeichnungen wie «Fourchette verte» im Bereich der Ernährung bereits sind. «Best practice»-Beispiele könnten hierbei als Vorbild dienen und jenen Institutionen, die sich damit hervorheben wollen, Inspiration bei der Umsetzung liefern.
- Gewisse **Vorgaben oder Richtlinien** auf kommunaler oder kantonaler Ebene können die schnellere Umsetzung der entsprechenden Massnahmen vorantreiben. Allenfalls könnten diese auch in bestehende Vorgaben oder Normen integriert werden (z.B. bei der Planung öffentlicher Spielplätze ergänzend zu den Empfehlungen des BAFU). Die Einhaltung dieser Vorgaben könnte auch an finanzielle Unterstützung / Subventionierung gekoppelt werden.

Als wichtigste **Entscheidungsträger**, die bei der Umsetzung dieser Massnahmen abgeholt werden müssen, wurden u.a. folgende Stakeholder genannt:

- Eltern und Elternorganisationen
- Kita-Verbände, private Kitas mit mehreren Standorten, Ausbildungsstätten für FaBe
- Behörden (v.a. auf kommunaler, allenfalls auch auf kantonaler und nationaler Ebene)
- Gebäudeeigentümer, Planer / Architekten, Unternehmen, die z.B. an einem Sponsoring oder einer Zusammenarbeit im Rahmen einer CSR-Initiative Interesse haben könnten
- Quartiervereine, Frauenvereine, Elternberatungen, Kinderärzte, Apotheker, Familienärzte
- Krebsliga, Pro Juventute, ev. weitere NPOs